



« Drones : vers une nouvelle révolution industrielle ? »

Description

20190709_151242 Page 00709d 05be 42known Finesse Plus a participé au 11ème forum du Conseil du Drone Civil organisé par la DGAC consacré à l'industrie du Drone en France. Ce type de rencontre permet de réunir tous les acteurs du drone civil dans un même lieu et permet des échanges directs et fructueux. Outre le point sur les questions traditionnelles comme l'évolution du cadre réglementaire ou l'application de la loi drones, ce type de rencontre permet aux participants d'avoir une vision sur les évolutions à moyen et long terme de l'aviation non habitée. A ce titre, il était indispensable que l'aéromodélisme y soit représenté.

D'une manière générale, l'industrie, que ce soit pour les services ou la logistique a exprimé un besoin accru d'accès à l'espace aérien dans les basses couches pour les années futures. Cette démarche est accompagnée au niveau européen par la Commission qui souhaite à terme une refonte complète de l'espace aérien et de son contrôle. Il s'agit du fameux dossier U-Space qui devrait à l'horizon 2035/2040 générer un contrôle aérien unique tant pour l'aviation habitée que non habitée. D'ici là des évolutions transitoires sont à prévoir et nous veillerons que les intérêts des aéromodélistes comme le principe de gratuité d'accès à l'espace aérien soit préservés.

Les participants ont également exprimé la nécessité pour atteindre leurs objectifs, que le drone devienne un objet accepté par la société. Ceci est loin d'être le cas aujourd'hui tant à cause des problèmes environnementaux (bruit), que pour le respect de la vie privée (captation induite d'images et de données à caractère personnel). L'industrie pense qu'en allant vers plus de sécurité des aéronefs et en imposant aux constructeurs des exigences comparables à l'aviation commerciale, la société acceptera mieux les drones. Même si nous saluons cette évolution en matière de sécurité, qui sur le plan technique bénéficiera aux aéromodélistes, nous pensons que la question de fond qui concerne l'acceptabilité sociétale des drones selon les critères actuels n'est pas correctement prise en compte. Pourquoi ne pas d'appuyer en particulier sur l'aéromodélisme ? En effet, il s'agit d'un vecteur très accepté socialement et reconnu dans l'aérien depuis de nombreuses années tant pour la formation que l'éducation. L'Etat et l'industrie devraient s'appuyer sur notre loisir pour atteindre cet objectif.

Malheureusement, un autre choix a été fait, celui de la contrainte et de la coercition. Lors de ce forum, le groupe interministériel sous la férule de l'agence de défense rattachée au premier ministre a

clairement confirmé sa volonté de mettre en œuvre le dispositif de signalement électronique prévu par la loi drones en publiant les arrêtés et les décrets d'application dans les prochaines semaines.

Encore une occasion manquée pour notre pays.